

Xavier BADIN

Avocat à la Cour d'appel de Paris Cabinet d'avocats CORMIER-BADIN-APOLLIS 67, rue de l'Université 75007 Paris Tél.: 01 53 81 05 52

Maître de Conférences

Université Panthéon-Assas Paris II 12. place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05

- 06 61 77 68 63
- xavier.badin@avocats-cba.fr
- www.cormierbadinapollis.fr
- 62, rue Saint Placide − 75006 Paris

DIVERS

Né le 1^{er} septembre 1973 à Paris (75008).

Marié, 3 enfants.

Membre du CERSA (Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques).

EXPÉRIENCE EN CABINET D'AVOCAT - 22 ANS

Avocat au barreau de Paris

Depuis 2010

Associé fondateur du Cabinet CORMIER-BADIN.

(Conseil et contentieux en droit fiscal, droits de la tarification sanitaire et social, finances publiques, droit de la santé publique, droit administratif ; Restructuration d'établissements de santés ; Fusion-acquisitions ; Gestion des procédures d'appels d'offres pour les établissements de santés privés non-lucratifs...).

Collaborateur du Cabinet d'Avocat LEMOYNE de FORGES

de janvier 2000 à décembre 2010

(Gestion de contentieux en droit fiscal, droit de la tarification sanitaire et sociale, droit administratif, finances publiques et locales, droit de la santé publique et droit de l'environnement – Rédaction de consultations en droit fiscal, droit de la santé publique, droit des établissements publics - Montage de sociétés, groupes de sociétés, G.I.E., G.I.P., G.C.S.).

Consultant au
Cabinet d'Avocats au
Conseil d'Etat et à la
Cour de Cassation,
SCP DEFRENOIS &
LEVIS

(**Gestion de contentieux** en droit fiscal devant le Conseil d'Etat)

S EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT - 25 ANS

Depuis 2008 Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas Paris II.

2001-2008 Maître de conférences à l'Université de Tours.

Juin 2001 Concours de qualification aux fonctions de Maître de

conférences en droit public.

Octobre 2000 Doctorat de Droit public de l'Université Panthéon-Assas

Paris II.

Sujet de thèse : «Pour un instrument juridique de mesure de la pression fiscale».

Jury composé de : E. DOUAT, professeur à l'université de Montpellier I (rapporteur), J. PETIT, professeur à l'université de Rennes I (rapporteur), P. DIBOUT, G. GEST, J.C. MARTINEZ, professeurs à l'Université de Paris II. Mention très honorable

avec félicitations à l'unanimité.

Juin 1996 DEA de Finances Publiques et Fiscalité de l'Université

Panthéon-Assas Paris II (mention AB).



I. ACTIVITÉ PÉDAGOGIOUE

Activité d'enseignement

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS PARIS II (DEPUIS 2008)

Cours de fiscalité de la santé et de contentieux de la tarification en M2 de droit sanitaire et social (24 heures) : Cours de Droit Fiscal en L III de Droit (30 heures), Cours de Contentieux Fiscal en M1 de Droit (24 heures), Cours de Fiscalité Immobilière en Master II (Droit Immobilier et de la Construction, 24 et 39 heures) et en DU de Droit Notarial (14 heures), Cours de Finances Publiques et de Finances locales à l'IPAG de PARIS (LAP- Préparation aux concours- 24 heures et 39 heures);

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS **RABELAIS DE TOURS (2001/2008)**

Cours de Droit Fiscal (24 heures en L II de Droit 24 heures en L II d'AES), Cours de Finances Publique (24 heures en L II de Droit 24 heures en L II d'AES), Cours de Finances Locales en MASTER I (24 heures), Cours de Fiscalité Locale en MASTER Droit et gestion des collectivités territoriales (36 heures), Cours de Contentieux administratif en Master I (39 heures).

ATER À L'UNIVERSITÉ DE RENNES (2 ANS)

Travaux dirigés de Finances Publiques, Droit Fiscal et Contentieux Administratif.

CHARGÉ DE TRAVAUX DIRIGÉS PARIS II (1 AN)

Travaux dirigés de Finances Publiques, Droit Fiscal

Direction, animation, montage de formations

DIRECTEUR DU MASTER DROIT SANITAIRE ET SOCIAL DE L'UNIVERSITE DE PARIS II (2020-2021)

Ce Master a vocation à former des directeurs d'établissements sanitaires ou de services sociaux et médico-sociaux, des responsables de CCAS, des directeurs juridiques de fondation et associations des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Il s'adresse également aux avocats soucieux de se spécialiser en droit sanitaire et social.

Ce diplôme est proposé en apprentissage et en formation continue.

CRÉATEUR ET RESPONSABLE DE LA LICENCE DE DROIT POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DE L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-**ASSAS PARIS II (DEPUIS 2012)**

Il s'agit de l'une des rares licences de droit en apprentissage. Elle accueille au maximum 25 étudiants par an, tous sportifs de haut niveau. Durant la première partie de la semaine, les étudiants ont cours le matin puis préparation physique et sportive l'après-midi. Durant la seconde partie de la semaine, les étudiants travaillent comme apprentis au sein de fédérations sportives, de syndicats de sportifs, de cabinet d'avocats ou de directions juridiques d'entreprises liées au sport.

PRÉSIDENT DU CFA UNIVERSITÉ ET SPORTS (DEPUIS SA **CRÉATION 2003)**

Il s'agit d'un centre de formation des apprentis créé en mars 2003 avec le soutien de la Région Ile de France. Il permet aux sportifs pratiquant en compétition de concilier études supérieures, expérience professionnelle et pratique sportive intensive. Le CFA accueille une centaine de sportifs par an et délivre en partenariat avec l'UPEC, un DUT GEA et une Licence professionnelle MGO et, en partenariat avec l'Université Panthéon-Assas Paris II, une licence de droit.

Activités internationales

Cours annuels de Contentieux administratif dans le DU de Droit Français de l'Université de LODZ (Pologne) de 2002 à 2021 (20 heures chaque année) ; puis Cours de Finances publiques et fiscalité dans ce même DU depuis 2022;

Cours occasionnels de Fiscalité locale de 15 heures depuis 2003 aux fonctionnaires hongrois au sein de l'Université de PECS (Hongrie);

Participation à divers colloques en Pologne et Hongrie liés à ces cours (cf. annexe).

II. ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Présentation synthétique des thématiques de recherche

Finances publiques

Rédaction de deux ouvrages et d'une quinzaine d'articles portant sur les quatre branches de la matière (finances de l'Union européenne, nationales, sociales et locales).

Rédaction d'une série d'articles avant la crise des dettes souveraines sur la construction des agrégats macro-économiques et leur influence sur l'union monétaire. Il s'agissait de prouver que certains pays gonflaient artificiellement leurs chiffres fragilisant le système financier européen (P.I.B., P.N.B., deux éléments légaux du droit financier européen, Les Petites Affiches, n°50, 27 avril 1998, p.8 et s. ; Les contraintes exercées par l'Union Européenne sur les pouvoirs publics nationaux : l'exemple du ministère français des finances in « Mécanismes de décisions dans une Europe élargie » SZEGED 2004 p.35 et s.)

Rédacteur pendant deux ans de la Rubrique « Finances publiques et Fiscalité », de la Chronique de l'observatoire de jurisprudence constitutionnelle dans Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel, afin d'étudier les conséquences immédiates des décisions du Conseil constitutionnel dans les décisions des juridictions de premier degré et d'appel (tant judiciaires qu'administratives).

Droit fiscal général

Rédaction de la thèse de doctorat et de huit articles autour de la thèse. Il s'agissait de démontrer que l'instrument actuel de mesure de la pression fiscale qui rapporte le montant des prélèvements obligatoires à une évaluation statistique du produit intérieur brut, est critiquable tant dans sa construction interne que dans ses conclusions externes. Il ne permet en effet aucune interprétation juridique. Il a donc paru nécessaire de le compléter par un instrument utilisable en droit. Ces travaux entreprennent de calculer, grâce à la mise au point d'un logiciel informatique,



la pression fiscale en heures de travail sur le cycle de vie des contribuables dans plusieurs pays européens.

Rédaction de deux articles sur la classification des ressources publiques résultant de la jurisprudence du Conseil constitutionnel et sur l'application de cette classification aux redevances domaniales.

Rédactions de deux articles sur la réforme nécessaire de la taxe professionnelle.

Droit fiscal de la santé

Rédaction d'une quinzaine d'articles et d'un guide sur la fiscalité des établissements de santé publics et privés non-lucratifs. L'idée générale de ces articles est de démontrer que, contrairement à une idée reçue, ces établissements supportent une fiscalité certes différente de celle des établissements privés lucratifs, mais parfois aussi élevée. Par ailleurs, ces articles relèvent que les coopérations de ces établissements avec le secteur privé lucratif, qui leur sont souvent imposées par les agences régionales de santé, engendrent des risques de requalification de leur statut fiscal. Les articles comprennent notamment des commentaires des décisions juridictionnelles rendues sur ces questions.

Publications

Deux ouvrages de finances publiques, un guide de la fiscalité des établissements FEHAP et une quarantaine de contributions dont :

Finances Publiques, en collaboration avec le Doyen E. DOUAT, 3ème ed. PUF, coll. Thémis, novembre 2006 (485 pages):

Cet ouvrage présente les finances communautaires, nationales, sociales et locales. Le candidat a signé séparément les parties « Finances nationales » et « Finances locales ».

Les finances publiques de l'Etat sont présentées en deux titres. Le premier relatif aux lois de finances évoque dans un premier chapitre le contenu juridique de la loi de finances résultant des critères fixés par la loi organique du 1er août 2001 et le contenu financier, c'est-à-dire l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat résultant de la loi de finances pour 2006. Le second chapitre de ce titre est consacré à la présentation des lois de finances. Après avoir évoqué les différentes catégories de loi de finances, l'ouvrage présente les différents documents budgétaires accompagnant la loi de finances et ses nouvelles règles de présentation mises en place par la loi organique du 1er août 2001. Le second titre de cette partie est consacré au cadre juridique des finances de l'Etat. Le premier chapitre présente les principes budgétaires tant classiques que modernes. Le second chapitre expose la procédure budgétaire.

Les finances locales sont présentées en trois parties. La première traite de la construction des finances locales en distinguant l'histoire des finances locales puis ses fondements constitutionnels en présentant notamment la révision constitutionnelle de 2003 et la loi organique du 29 juillet 2004. La deuxième partie est relative au cadre financier des finances locales. Elle expose les tendances générales de la matière et opère des comparaisons nationales et internationales de budgets locaux et s'achève par une présentation des finances communales. La troisième partie, intitulée « Cadre juridique » présente les principes budgétaires locaux, les principes comptables et enfin les différents documents budgétaires locaux.

Manuel de Finances publiques, ed. Studyrama, collection Panorama du droit, octobre 2007 (292 pages);

Il s'agit d'un manuel de finances publiques portant sur les finances nationales, locales et européennes à destination des étudiants aux concours administratifs. Il est organisé en dix fiches relatives aux grandes questions de finances publiques. Au sein de chaque fiche, figurent une partie « Repères » correspondant à un cours sur le sujet traité, une partie « Explications » correspondant à une analyse de jurisprudences ou de documents budgétaires et une partie « Exercices » présentant une correction d'un sujet donné à un concours administratif (ENA-IRA-Inspecteur des impôts).

En partenariat avec D. CAUSSE, Rédaction du Guide fiscalité de la Fédération des établissements hospitaliers d'aide à la personne (FEHAP), septembre 2015;

Le guide s'adresse aux acteurs du secteur, en présentant les différents risques fiscaux auxquels ils peuvent être confrontés (remise en cause de leur caractère non-lucratif, fiscalisation de leurs revenus patrimoniaux, fiscalisation des EHPAD, TVA sur l'immobilier, remise en cause des exonérations d'impôts locaux, assujettissement au versement transport, gestion fiscale des honoraires des praticiens libéraux...).

Contributions à des rapports

Travaux de recherche et de rédaction (deux chapitres du rapport et un article à la Gazette du Palais) dans le cadre d'une recherche commandée par le GIP Mission de Recherche Droit et Justice en juin 1998 sur le coût de la justice en Europe (rapport coordonné par le Doyen E. DOUAT). Rapport remis et présenté le 22 septembre 2000 dans le cadre d'un colloque à la Cour des Comptes et publié à La Documentation française, juillet 2001.

Colloques universitaires

- 1- Les sanctions pécuniaires des responsables publics : regard publiciste, intervention au colloque intitulé « Comment les responsables publics doivent-ils répondre de leurs actes », Université de Tours 28 et 29 novembre 2019 ; Presse universitaires de Poitiers, 2021, p.223 et s.;
- 2- La fiscalité des autorisation sanitaires, intervention au colloque de l'Association française de droit de la santé intitulé « Les autorisations sanitaires », Paris 15 octobre 2019 ; RDSS mai-juin 2020. p.502 et s.:
- 3- Coopérations et autorisations sanitaires : enjeux juridiques et fiscaux, intervention au colloque de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) « Coopération et établissements de santé, Approche pluridisciplinaire » 17 octobre 2017 ;
- 4- La fiscalisation des EHPAD est-elle subie ou peut-elle être choisie? intervention au colloque de la FEHAP, « Quel cap pour les établissements et services accueillant des personnes âgées ? », 18 septembre 2017;
- 5- Les sanctions dans le budget de L'Etat, Actes du colloque « Les sanctions de la concurrence : concurrence des sanctions », Perpignan, le 29 septembre 2016, Actes publiés Chez Mare et Martin en 2017, p. 25 et s.;



- 6- *Le financement public du cancer*, Actes du colloque « Droit et Cancer » organisé par l'Association française de droit de la santé le 25 mars 2014 à Paris. Actes publiés à la RDSS, numéro hors-série 2014, p. 67 et s. ;
- 7- Les conséquences du nouveau régime d'autorisation sur la gestion du patrimoine de l'entreprise, intervention au colloque « Mandataires sociaux » organisé par la Fédération de l'Hospitalisation Privée, Cannes 4 et 5 juin 2010 ;
- 8- La Violence fiscale, Actes du colloque du FIREF (Fonds international de recherches et d'études fiscales), sur le thème : Les fumigènes fiscaux, Nice, 12 et 13 avril 2008 ;
- 9- L'impossible réforme des finances locales, Actes du colloque Décentralisation de l'administration publique en Pologne et en France, sous la Direction de N. LEROUSSEAU et B. MARCZEWSKA, Université de Varsovie le 8 juin 2007, Actes publiés sous le titre « Actualité des enjeux de la décentralisation en France et en Pologne Regards croisées », ed. ZGUW 2009, p.85 et s.;
- 10- Bas lieux, Milieux, Hauts lieux : qui paie l'impôt en France ?, Actes du colloque du FIREF (Fonds international de recherches et d'études fiscales) sur le thème : L'imagination fiscale à L'Elysée, Nice les 24 et 25 mars 2007 ;
- 11- Solidarité intergénérationnelle : payer pour les dieux du stade ou payer pour les vieux au dernier stade, Actes du colloque du FIREF (Fonds international de recherches et d'études fiscales) sur le thème : La cause de l'obligation fiscale, Nice le 25 et 26 mars 2006 ;
- 12- Fiscalité et coopération institutionnelle, Actes du colloque « Les recompositions de l'offre de soins hospitalière », organisé par l'Association Française de droit de santé, Université de Paris II, le 19 mai 2005 ; Publiés à la Semaine Juridique « Administrations et collectivités territoriales », 6 juin 2005, n°23, point 1236 ;
- 13- La fiscalité : facteur de concurrence déloyale entre établissements de santé ?, Actes du colloque « Service de santé et concurrence », Université de RENNES, le 31 mars 2005, publié in Revue Générale de Droit Médical, Hors-Série 2005, p. 91 et s. ;
- 14- Les enjeux de la réforme de la Taxe Professionnelle, Intervention au colloque « Actualité de la décentralisation » organisé par l'école doctorale de l'Université de Tours et le L.E.R.A.D. – Tours, 27 janvier 2005, Tribune du Droit Public, n°2, 2005, p.212 et s. ;
- 15- Les contraintes exercées par l'Union Européenne sur les pouvoirs publics nationaux : l'exemple du ministère français des finances. Intervention au colloque : « Mécanismes de décisions dans une Europe élargie », 24 novembre 2003, Académie des Sciences de SZEGED (HONGRIE). Ce colloque s'inscrit dans le cadre du programme Balaton regroupant les Universités de SZEGED, TOURS et MONTPELLIER. Actes publiés sous le titre Mécanismes de décisions dans une Europe élargie, SZEGED, 2004, p.35 et s. ;
- 16- Le coût des droits de successions, Intervention au colloque sur les droits de successions organisé par Monsieur le député Lionel LUCA, Assemblée Nationale, Mardi 28 octobre 2003. Actes publiés par l'association « Contribuables associés »;

- -17- Les Pressions fiscales européennes comparées, in « Une constitution fiscale pour l'Europe, Ouvrage collectif, ed. Lettres du Monde », 2004, p.36 et s.- Actes du colloque du FIREF (Fonds international de recherches et d'études fiscales) sur le thème Une constitution fiscale pour l'Europe, Nice, 27 et 28 avril 2003 ;
- 18- Les conditions financières de l'exercice d'un mandat local, Intervention au colloque « Vingt ans de décentralisation » organisé par le L.E.R.A.D. (Laboratoire d'études des Réformes administratives et de la Décentralisation) et le Conseil général d'Indre-et-Loire le 22 octobre 2002, Actes publiés ;
- 19- Le coût des magistrats en Europe, in E. DOUAT, Les budgets de la justice en Europe, ed. La Documentation française, juillet 2001, p. 77 et s. : Travail réalisé dans le cadre d'une recherche commandée par le GIP Mission de Recherche Droit et Justice en juin 1998. Rapport remis et présenté le 22 septembre 2000 dans le cadre d'un colloque à la Cour des Comptes ;
- 20- Les ratios du budget de la justice au Royaume-Uni, in E. DOUAT, Les budgets de la justice en Europe, ed. La Documentation française, juillet 2001, p.257 et s. ; Travail réalisé dans le cadre d'une recherche commandée par le GIP Mission de Recherche Droit et Justice en juin 1998. Rapport remis et présenté le 22 septembre 2000 dans le cadre d'un colloque à la Cour des Comptes ;

Journées d'études ou séances d'actualisation liées au monde professionnel (depuis 2012)

- La négociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens des établissements sociaux et médico-sociaux, intervention à la journée d'études nationales sur les CPOM et les EPRD dans le secteur social et médico-social, Sénat, 7 février 2020;
- · Les clignotants juridiques et fiscaux du directeur d'établissement ou d'un service social et médico-social, journée d'étude, FIAP, 4 décembre 2018 :
- Le Prélèvement à la source, 3 journées de formation en octobre 2018 pour des centres de gestion agréée et les associations d'experts-comptables de Seine Saint-Denis, des Hauts-de Seine et de Paris;
- L'Instruction fiscale sur le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS): principaux enseignements et enjeux, congrès des associations, Palais des congrès de Paris, 18 octobre 2017;
- Actualité fiscale, organisation et animation de six séminaires par an présentant l'actualité fiscale des deux derniers mois aux membres de l'association des experts comptables de Seine Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et de Paris (54 séminaires depuis 2012);
- Panorama des lois de finances, organisation et animations de trois journées d'études par an sur les lois de finances de l'année et les lois de finances rectificatives (27 séminaires depuis 2012);
- La SCI outil fiscal, animation d'un séminaire d'une journée à destination des membres de l'association des professions libérales 93.7 décembre 2015 :
- Déshabilitation partielle: les conséquences fiscales, Séminaire organisé par la FEHAP, 21 janvier 2014;



- · Le contrôle de la tarification des établissements de santé. intervention à la journée d'étude de la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'Hospitalisation A Domicile) le 26 mars 2014:
- · Les crédits d'impôts professionnels, animation d'un séminaire d'une journée à destination des membres de l'association des professions libérales 93, 28 novembre 2013 ;
- · La SCI : outil de transmission du patrimoine, animation d'un séminaire d'une journée à destination des membres de l'association des professions libérales 93, 16 septembre 2013 ;
- · Les réformes fiscales de l'été 2012, animation d'un séminaire d'une journée à destination des membres de l'association des professions libérales 93, 19 septembre 2012 ;

Jury de thèses

Participation à cinq jurys de thèse sur des sujets de finances publiques et fiscalité au sein des universités de Tours et Paris II.

Responsabilités collectives

Responsabilités administratives

- · Président du CFA Université et Sports depuis sa création en 2003 ;
- · Responsable de la Licence de Droit pour sportifs de haut niveau de l'Université PANTHEON-ASSAS PARIS II depuis sa création en 2012:
- · Membre indépendant de la commission juridique de la Ligue de Football Professionnelle depuis juin 2017;

Responsabilités et mandats locaux ou régionaux :

- · Membre du Conseil académique de l'Université PANTHÉON-ASSAS PARIS II depuis 2014 (commission recherche);
- · Membre du Conseil scientifique de l'Université PANTHÉON-ASSAS PARIS II entre 2008 et 2014;
- · Membre de la commission du rectorat de Paris chargé en 2012 de la mise en place dans l'Académie de Paris des enseignements de Droits et enjeux du monde contemporain en série littéraire de classe de terminale, BO spécial n°8 du 13 octobre 2011;
- · Membre du Conseil d'UFR de M1 et M2 de l'Université Panthéon-Assas Paris II (2008-2016);
- · Membre du comité de recrutement des maîtres de conférences de l'Université de Paris II (2010, 2011, 2016, 2017, 2018, 2021), de l'Université de Paris I (2018), de l'Université Paris Est Créteil (2017) ;
- · Membre de jurys de VAE de l'Université de Tours (2007) et de l'Université de Paris II (2015, 2016).

III. RESPONSABILITÉS ET MANDATS (INTERNATIONAUX, NATIONAUX)

- · Membre nommé de la section 02 du Conseil National Universitaire de 2009 à 2014;
- · Membre de jury de concours du CRFPA et de concours de l'EHESP (Directeur d'établissement sanitaire et social notamment).

PUBLICATIONS

OUVRAGES:

- 1- Finances Publiques, en collaboration avec le Doyen E. DOUAT, 3ème ed. PUF, coll. Thémis, novembre 2006. Le candidat a signé séparément les parties « Finances nationales » et « Finances locales »:
- 2- Manuel de Finances publiques, ed. Studyrama, collection Panorama du droit, octobre 2007;

ARTICLES ET CONTRIBUTIONS

Articles dans des ouvrages collectifs

1- Les sanctions pécuniaires des responsables publics : regard publiciste, intervention au colloque intitulé « Comment les responsables publics doivent-ils répondre de leurs actes », Université de Tours 28 et 29 novembre 2019 ; Presse universitaires de Poitiers, 2021, p.223 et s.;

- 2-Quatre entrées pour le Dictionnaire de finances publiques, (Banque de France, Article d'équilibre, Comptes d'avances, Comptes financiers), ouvrage collectif sous la direction de G. ORSONI, Economica, août 2017;
- 3- Les sanctions dans le budget de L'Etat, Actes du colloque organisé par J.F. CALMETTE, « Les sanctions de la concurrence : concurrence des sanctions », Perpignan, le 29 septembre 2016, Actes publiés Chez Mare et Martin, en 2017 p. 25 et s.;
- 4-Trois entrées pour le Dictionnaire de la politique et de l'administration (Finances Publiques ; Finances locales ; Politique Fiscale) sous la direction de G. BERNARD, ed. PUF, octobre 2010, p. 100 et s., p.212 et s.;
- 5- L'impossible réforme des finances locales, Actes du colloque « Décentralisation de l'administration publique en Pologne et en France », sous la Direction de N. LEROUSSEAU et B. MARCZEWSKA, Université de Varsovie le 8 juin 2007, Actes publiés sous le Titre « Actualité des enjeux de la décentralisation en France et en Pologne - Regards croisées », ed. ZGUW 2009, p.85 et s.



1

PUBLICATIONS (SUITE)

- 6- Les contraintes exercées par l'Union Européenne sur les pouvoirs publics nationaux : l'exemple du ministère français des finances. Intervention au colloque : « Mécanismes de décisions dans une Europe élargie », 24 novembre 2003, Académie des Sciences de SZEGED (HONGRIE). Ce colloque s'inscrit dans le cadre du programme Balaton regroupant les Universités de SZEGED, TOURS et MONTPELLIER. Actes publiés sous le titre Mécanismes de décisions dans une Europe élargie, SZEGED, 2004, p.35 et s.
- 7- Les Pressions fiscales européennes comparées, in Une constitution fiscale pour l'Europe, Ouvrage collectif sous la direction de J.C. MARTINEZ, ed. Lettres du Monde », 2004, p. 36 et s ;
- 8- Le coût des magistrats en Europe, in E. DOUAT, Les budgets de la justice en Europe, ed. La Documentation française, juillet 2001, p. 77 et s.;
- 9- Les ratios du budget de la justice au Royaume-Uni, in E. DOUAT, Les budgets de la justice en Europe, ed. La Documentation française, juillet 2001, p. 257 et s. ;
- 10- L'amputation fiscale de la vie : les excès de la pression fiscale, in Dieu et l'impôt, ouvrage collectif sous la direction de J.C.C MARTINEZ, ed. Godefroy de Bouillon, janvier 2001, p.289 et s.

Contribution à des rubriques d'actualité jurisprudentielle

- 1- Rubrique Finances publiques et Fiscalité, de la Chronique de l'observatoire de jurisprudence constitutionnelle, Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel, n°32, juin 2011, p.193 et s :
- 2- **Rubrique Finances publiques et Fiscalité**, de la Chronique de l'observatoire de jurisprudence constitutionnelle, *Les cahiers du Conseil constitutionnel*, n°28, 2010, p. 123 et s.

Contribution à des fascicules

- 1- En partenariat avec D. CAUSSE Guide fiscalité de la Fédération des établissements hospitaliers d'aide à la personne (FEHAP), septembre 2015, Guide diffusé à 3.000 exemplaires;
- 2- **Redevances domaniales**, refonte du fascicule n°59-10 du Juris-Classeur *Propriétés publiques*, novembre 2011 ;
- 3- *Les redevances domaniales*, Fascicule n°59-10 du Juris-Classeur *Propriétés publiques*, novembre 2003 ;
- 4- La classification des ressources publiques, article rédigé en collaboration avec le Doyen E. DOUAT, Juris-classeur édition administrative, tome I, fascicule n°114;

Articles individuels publiés dans des revues à comité de lecture

1- La fiscalité des autorisation sanitaires, intervention au colloque de l'Association française de droit de la santé intitulé « Les autorisations sanitaires », Paris 15 octobre 2019 ; RDSS mai-juin 2020, p.502 et s. ;

- 2- L'acquisition du seul usufruit de sa résidence principale ne permet pas d'écarter le bénéfice du régime de faveur, Revue Construction et immobilier, n°9, septembre 2018, p. 41 et s.
- 3- *Le financement public du cancer,* RDSS, numéro hors-série 2014, p. 67 et s. ;
- 4- *Les GCS après la loi HPST*, Numéro spécial de la Revue Générale de droit Médical, juin 2011, p. 215 et s.;
- 5- Conventions constitutives des groupements de coopération sanitaire : les pièges à éviter, Revue Générale de droit Médical, n°22 mars 2007, p.39 ;
- 6- Fiscalité et coopération institutionnelle, La Semaine Juridique « Administrations et collectivités territoriales », 6 juin 2005, n°23, point 1236 ;
- 7- La fiscalité : facteur de concurrence déloyale entre établissements de santé ?, Revue Générale de Droit Médical, Hors Série 2005, p. 91 et s. ;
- 8- Les enjeux de la réforme de la Taxe Professionnelle, Tribune du Droit Public, n°2, 2005, p.212 et s.
- 9- Décharges publiques illégales : le juge judiciaire protecteur de l'environnement (Cour d'Appel de Paris, 23 mai 2003), Les petites affiches, 12 août 2003, p. 13 et s. ;
- 10- Les sociétés coopératives hospitalières de médecins, in Revue de Droit Sanitaire et Social, n°4, octobre / décembre 2002, p. 765 et s., Numéro spécial sur la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé;
- 11- Les professionnels de justice face aux budgets de la justice en Europe, in La Gazette du Palais, n°348 à 349 (vendredi 14, samedi 15 décembre 2001), p.51 et s. ;
- 12- Le médecin libéral face à la taxe professionnelle, in L'entreprise médicale, n°217, novembre 2001 p. 15 et s. ;
- 13- Les principales déclarations fiscales et sociales du médecin libéral, L'Entreprise médicale, février 2001, p.2 et s.;
- 14- Commentaire de la loi de finances pour 2001, Le Concours médical, n°3 janvier 2001, p.198 et s. ;
- 15- Les régimes d'imposition des revenus des médecins libéraux, L'Entreprise médicale, décembre 2000, p. 2 et s. ;
- 16- P.I.B., P.N.B., deux éléments légaux du droit financier européen, Les Petites Affiches, n°50, 27 avril 1998, p.8 et s. ;

Articles collectifs

- 1- Avec D. CAUSSE L'instruction fiscale sur le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) : Principaux enseignements et enjeux, Perspectives sanitaires et sociales n°253 juillet/août 2017, p.53 et s.;
- 2- **Judicial System and statistics in France,** in Consorzio MIPA, Judicial Systems and statistics in Europe, 2003, article rédigé en collaboration avec le Doyen E. DOUAT;



1

PUBLICATIONS (SUITE)

3- La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001, article rédigé en collaboration avec M. CORMIER (directeur juridique de clinique, Maître de Conférences associé à l'I.E.P. de Rennes), Le Concours médical, n°6 février 2001, p.405 et s.;

Autres contributions:

- 1- Les conséquences du nouveau régime d'autorisation sur la gestion du patrimoine de l'entreprise, intervention au colloque « Mandataires sociaux » organisé par la Fédération de l'Hospitalisation Privée, Cannes 4 et 5 juin 2010 ;
- 2- La Violence fiscale, Actes du colloque du FIREF (Fonds international de recherches et d'études fiscales), sur le thème : Les fumigènes fiscaux, Nice, 12 et 13 avril 2008 ;
- 3- Bas lieux, Milieux, Hauts lieux : qui paie l'impôt en France?, Actes du colloque du FIREF (Fonds international de recherches et d'études fiscales) sur le thème : L'imagination fiscale à L'Elysée, Nice les 24 et 25 mars 2007;
- 4- Solidarité intergénérationnelle : payer pour les dieux du stade ou payer pour les vieux au dernier stade, Actes du colloque du FIREF (Fonds international de recherches et d'études fiscales) sur le thème : La cause de l'obligation fiscale, Nice le 25 et 26 mars 2006:

- 5- **Pression fiscale : le ratio Insee contestable.** Les Monographies de Contribuables Associés, n°1, ed. Contribuables Associés, septembre 2004.
- 6- Le coût des droits de successions, Intervention au colloque sur les droits de successions organisé par Monsieur le député Lionel LUCA, Assemblée Nationale, Mardi 28 octobre 2003. Actes publiés par l'association « Contribuables associés ».
- 7- Les conditions financières de l'exercice d'un mandat local, Intervention au colloque « Vingt ans de décentralisation » organisé par le L.E.R.A.D. (Laboratoire d'études des Réformes administratives et de la Décentralisation) et le Conseil général d'Indre-et-Loire le 22 octobre 2002, Actes publiés ;
- 8- Thèse, université de Paris II, soutenue le 13 octobre 2000 : Pour un instrument juridique de mesure de la pression fiscale. Jury composé de : E. DOUAT, professeur à l'université de Montpellier I (rapporteur), J. PETIT, professeur à l'université de Rennes I (rapporteur), P. DIBOUT, G. GEST, J.C. MARTINEZ (directeur de recherche), professeurs à l'université de Paris II. Mention très honorable avec félicitations à l'unanimité.